



ASSOCIATION
FRANÇAISE
DES MARCHÉS
FINANCIERS

LES PROFESSIONNELS DE LA BOURSE & DE LA FINANCE

COMMISSION PARITAIRE DE BRANCHE
Formation professionnelle
Réunion du 18 juin 2026
Délibérations

Étaient présents :

Pour l'AMAFI

Mme Cocquart Isabelle

Pour les Organisations syndicales

CFDT :	M Le Viavant Marc
CFTC MF :	Mme Daoudi Loubna
CGC-MF :	M Guez Gonzague
CGT-BI :	M Djedje Dine
FO Bourse :	M Legendre Philippe

Présidente de la séance : Mme Lemay-Coulon Alexandra

Secrétaire de séance : M Brouez Fabien

Participaient à la réunion : Mme Faist Sabine (OPCO Atlas)

Ordre du jour :

- I. Validation du compte-rendu de la Commission paritaire du 9 avril 2026**
- II. Point d'actualité par l'OPCO Atlas dont état des engagements à fin mai 2026**
- III. Validation des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage**
- IV. Actions 2026 : point d'étape**
- V. Questions diverses**



I. Validation du compte-rendu de la Commission paritaire du 9 avril 2026

En l'absence de remarque, le compte-rendu de la Commission paritaire du 9 avril 2026 est validé par l'ensemble des participants.

II. Point d'actualité par l'OPCO Atlas dont état des engagements à fin mai 2026

Pas de délibération sur ce point.

III. Validation des niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage

Les partenaires sociaux ont été amenés à fixer les nouveaux niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage (NPEC) selon la nouvelle procédure de France Compétences. La note d'objectivation qui en a résulté est dans l'annexe de la présente délibération.

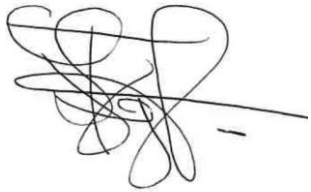
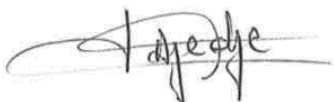
IV. Plan d'action 2025 et actions 2026

Pas de délibérations sur ce point.

V. Questions diverses

Pas de délibération sur ce point.

Fait à Paris, le 18 juin 2026.

Association française des marchés financiers (AMAFI) Alexandra Lemay-Coulon 	CFDT Bourse Marc Le Viavant 
CFTC Marchés Financiers Loubna Daoudi 	CGC-MF Gonzague Guez 
CGT-BI Dine Djedje 	FO Bourse Philippe Legendre 